



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la classification des ressources****Cinquième session**

Genève, 29 avril-2 mai 2014

**Rapport du Groupe d'experts de la classification
des ressources****I. Introduction**

1. La cinquième session du Groupe d'experts de la classification des ressources s'est tenue du 29 avril au 2 mai 2014¹.
2. Le présent rapport résume les débats sur les travaux du Groupe d'experts qui ont eu lieu à la cinquième session. Tous les documents et exposés présentés à cette session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

II. Participation

3. Ont assisté à la réunion des experts des États membres de la CEE ci-après: Azerbaïdjan, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Norvège, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Turquie et Ukraine.
4. Des experts des pays ci-après ont participé à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Brésil, Cameroun, Chine, Colombie, Inde, Iraq, Malawi, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nigéria, Ouganda et Thaïlande.
5. Parmi les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, un représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a participé à la session. Des

¹ Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse <http://documents.un.org/>.
Les documents de séance sans caractère officiel et les exposés présentés en séance sont disponibles sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=33065>.



membres de la Commission européenne, représentée par la Direction générale Entreprises et industrie et Eurostat, y ont également participé.

6. L'organisation internationale ci-après était représentée: Comité de coordination de programmes de science de la Terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP).

7. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont aussi participé à la session: American Association of Petroleum Geologists (AAPG), Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO), Fédération européenne des géologues (EFG), EuroGeoSurveys, International Geothermal Association, Organisation latino-américaine des mines (OLAMI), Pan-European Reserves and Resources Reporting Committee (PERC), Programme ibéro-américain de la science et de la technologie pour le développement (CYTED), Society of Petroleum Engineers (SPE) et Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE).

8. Le secteur privé était en outre représenté par des experts de 42 sociétés et les milieux universitaires par des experts de six universités.

III. Ouverture de la session

9. La session a été ouverte par une allocution de bienvenue du Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE qui a félicité le Groupe d'experts d'avoir achevé et approuvé les Spécifications pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009). Il a pris note avec satisfaction des contributions en nature très appréciables (temps, déplacements et appui financier) des membres du Groupe d'experts et a invité celui-ci à étudier les moyens les plus efficaces d'allouer des ressources aux activités qui se poursuivent.

IV. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/GE.3/2014/1](#).

10. L'ordre du jour provisoire contenu dans le document [ECE/ENERGY/GE.3/2014/1](#) a été adopté sans modification.

V. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Groupe d'experts a élu un Bureau pour prendre le relais à la fin de la cinquième session, pour un mandat de deux ans.

12. Le Bureau comprend les membres suivants: M. David MacDonald (Royaume-Uni), Président, M. Michael Lynch-Bell (Royaume-Uni), Président de droit, M. Igor Shpurov (Fédération de Russie), Premier Vice-Président, et M. Tunde Arisekola (Nigéria), M^{me} Karin Ask (Norvège), M. Fatih Birol (Agence internationale de l'énergie (AIE)), M. Dan Di Luzio (SPE), M. Roger Dixon (CRIRSCO), M. David Elliott (Canada), M^{me} Mücella Ersoy (Turquie), M^{me} Gioia Falcone (Université de technologie de Clausthal et International Geothermal Association), M. Adichat Surinkum (CCOP), M. Kjell Reidar Knudsen (Norvège), M. John Ritter (SPEE), M. James Ross (Royaume-Uni), M. Danny Trotman (Royaume-Uni), M. Harikrishan Tulsidas (AIEA), M. Brad Van Gosen (États-Unis d'Amérique), M. Narendra Verma (Inde) et M^{me} Claudia Wulz (Commission européenne DG Entreprises et industrie), Vice-Présidents.

13. Le Groupe d'experts a noté que M^{me} Leesa Carson (Australie), M. Yuri Podturkin (Fédération de Russie) et M. Tim Smith (SPEE) se retiraient du Bureau. Il a fait consigner

ses remerciements et sa profonde reconnaissance pour leur importante contribution et leur soutien.

14. Le Groupe d'experts a également noté que la composition du Bureau donnait une idée des parties prenantes et des utilisateurs finals de la CCNU-2009 représentés au sein du Groupe, y compris en ce qui concerne les types de produits et l'origine géographique. Compte tenu de l'ouverture mondiale des travaux du Groupe d'experts et de la nécessité, pour le Bureau, d'être représentatif de toutes les parties prenantes de la CCNU-2009, le Groupe d'experts a noté que les membres du Bureau ne pouvaient pas tous être désignés par les États membres de la CEE conformément au paragraphe 7 des Lignes directrices relatives aux procédures et aux pratiques des organes de la CEE, qui spécifie: «Les candidats aux postes à pourvoir aux bureaux des comités sectoriels et des autres organes subsidiaires sont proposés par les États membres en fonction des compétences de l'intéressé, de son professionnalisme et de l'appui escompté des membres.»

VI. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 3 de l'ordre du jour)

15. Le Président a brièvement rendu compte de l'atelier organisé le 29 avril, observant qu'il avait réuni plus de 70 participants représentant l'ensemble des utilisateurs finals de la CCNU-2009. Il a noté une forte représentation du secteur des ressources minérales solides, notamment en combustibles nucléaires, de même que du secteur du pétrole. Les milieux universitaires ainsi que les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'information financière étaient également représentés. Le programme final et les exposés prononcés lors de l'atelier peuvent être consultés sur le site Web de la CEE².

16. Les participants se sont dits intéressés par une réédition de cette rencontre à l'occasion de la sixième session du Groupe d'experts. Ce dernier a chargé le secrétariat d'organiser un tel atelier. Il a été demandé de le rendre aussi interactif que possible.

VII. Observations liminaires du Président (point 4 de l'ordre du jour)

17. Le Président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, observant que bon nombre d'entre eux étaient présents pour la première fois. Il a noté que l'intérêt et le soutien exprimés à l'égard de la CCNU-2009 et du Groupe d'experts ne cessaient de croître dans le monde entier. Il a également indiqué qu'un grand nombre de pays et de sociétés s'étaient fait excuser, mais que tous avaient souligné leur ferme soutien pour l'action du Groupe d'experts et demandé à être informés des résultats de la cinquième session.

18. Le Président a fait savoir que lui-même et bon nombre des vice-présidents et membres du Groupe d'experts avaient présenté des exposés à l'occasion de plusieurs conférences et ateliers concernant les ressources minérales, le pétrole et les énergies renouvelables dans le monde entier, ce qui servait à mieux faire comprendre les avantages de la CCNU-2009.

19. Depuis la quatrième session du Groupe d'experts, le Bureau avait mené ses travaux par le biais de huit réunions (par audioconférence) et d'échanges réguliers de courriels. Le

² <http://www.unece.org/index.php?id=35413>.

Président a indiqué que les comptes rendus des conférences téléphoniques du Bureau étaient disponibles sur le site Web de la CEE.

20. Le Président a remercié les membres du Bureau et leurs suppléants pour leurs efforts et leur engagement depuis la quatrième session. Il a également remercié les présidents et les membres de tous les sous-groupes du Groupe d'experts de la classification des ressources, à savoir:

- i) Le Sous-Comité des communications;
- ii) L'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires;
- iii) L'Équipe spéciale sur la CCNU-2009 et les réservoirs récepteurs;
- iv) L'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables; et
- v) Le Groupe consultatif technique, qui est devenu opérationnel en février 2014.

21. Le Président a donné un bref aperçu de l'état d'avancement de la CCNU-2009, et notamment des domaines dans lesquels des progrès avaient été réalisés, à savoir: i) l'achèvement et l'adoption des spécifications applicables à la CCNU-2009 et la parution de la publication incorporant les spécifications pour son application ([ECE/ENERGY/94](#) et série Énergie n° 42); ii) la mise en place du Groupe consultatif technique; iii) les travaux de l'Équipe spéciale sur la CCNU et les réservoirs récepteurs visant à déterminer si la CCNU-2009 peut être utilisée pour classer les projets d'injection; iv) les travaux de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires, visant à élaborer un projet de document-relais; v) les travaux de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, qui ont conclu que la CCNU-2009 pouvait s'appliquer à ce type de ressources; et vi) les travaux de mise à l'essai et les études de cas, y compris celles portant sur l'application de la CCNU-2009 aux ressources minérales solides et à l'uranium en Argentine.

22. Le Président a appelé l'attention sur le projet de conclusions et recommandations diffusé avant la réunion, en précisant qu'il s'agissait d'une nouvelle méthode de travail que le Groupe d'experts avait adoptée à sa quatrième session et qui était conforme aux lignes directrices relatives aux procédures et aux pratiques des organes de la CEE, adoptées par la CEE à sa soixante-sixième session en avril 2013. Il a tenu à souligner que ce projet de conclusions et recommandations ne préjugeait en aucun cas des débats mais était destiné à les faciliter en fournissant un projet de texte.

VIII. Présentation des participants (point 5 de l'ordre du jour)

23. Un tour de table a été effectué, au cours duquel tous les participants se sont présentés.

IX. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la classification des ressources (point 6 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/91](#).

24. Le Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE a rendu compte des résultats pertinents de la vingt-deuxième session du Comité de l'énergie durable, tenue les 21 et 22 novembre 2013, en donnant notamment un aperçu de la nouvelle structure des organes subsidiaires du Comité et de leur mandat. Parmi ces organes, il convient de mentionner le Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité, le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon, le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, le Groupe d'experts du gaz, le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et le Groupe d'experts de la classification des ressources. L'accent a été mis sur les possibilités de coopération et de collaboration avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et le Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité dans le domaine de l'utilisation du dioxyde de carbone.

X. Mandat (point 7 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/EX/7](#) (annexe II).

25. Le Groupe d'experts a noté que son mandat était prorogé jusqu'en décembre 2019.

26. Il a pris note de son mandat révisé, adopté par le Comité de l'énergie durable à sa vingt-deuxième session et approuvé par le Comité exécutif à sa soixante-cinquième session, et figurant à l'annexe III du document [ECE/EX/7](#).

XI. Examen du programme de travail pour 2013-2014 (point 8 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/GE.3/2013/2](#), par. 89.

27. Le Président a brièvement présenté le programme de travail pour 2013-2014, tel qu'il avait été fixé à la quatrième session et reproduit dans le rapport sur les travaux de la réunion ([ECE/ENERGY/GE.3/2013/2](#)).

XII. Groupe consultatif technique (point 9 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/GE.3/2013/5](#).

28. Le Président du Groupe consultatif technique a fait le point sur les travaux menés par le Groupe depuis sa création en février 2014.

29. Les membres du Groupe consultatif technique sont: M. John Etherington (SPE), Président, M. Santosh Adhikari (Bureau indien des mines), M. John Barry (Irus Consulting Ltd), M. Per Blystad (Direction norvégienne du pétrole), M^{me} Leesa Carson (Geoscience Australia), M. Roger Dixon (CRIRSCO), M. Michael Lynch-Bell (Kazakhmys Plc), M. Alistair Jones (BP et Imperial College), M. Maksim Saakian (Commission d'état pour les réserves minérales de la Fédération de Russie), M. Danny Trotman (Ernst & Young), ainsi que le Président et le secrétaire du Groupe d'experts en tant qu'observateurs.

30. Le Groupe d'experts a pris note de la création du Groupe consultatif technique et en a approuvé la composition, y compris la nomination de M. John Etherington en qualité de président, comme indiqué dans le rapport sur la réunion. Il a remercié le Groupe consultatif pour les travaux effectués depuis février 2014.

31. Le Président du Groupe consultatif technique a résumé la mission, les domaines d'activité et les objectifs du Groupe, après quoi certaines questions ayant trait à l'examen des documents-relais et aux nouvelles spécifications ont fait l'objet d'un échange de vues.

32. Le Président a informé le Groupe d'experts de l'éventail des projets que le Groupe consultatif technique devrait mener au cours de l'année à venir, dont la mise en correspondance d'autres systèmes et de la CCNU-2009 et l'examen des documents-relais présentés. Il exprime des inquiétudes quant à la charge de travail potentielle du Groupe consultatif technique. Le Groupe d'experts a recommandé que le Groupe consultatif technique fasse appel aux compétences du Groupe d'experts selon que de besoin pour s'acquitter de ses tâches.

33. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe consultatif technique de revoir son mandat et de le modifier le cas échéant, puis de le lui soumettre pour approbation.

34. Le Groupe d'experts est convenu que l'Équipe spéciale chargée des spécifications avait mené à bien ses tâches. Il a fait consigner ses remerciements au Président, M. James Ross, et aux autres membres de l'Équipe spéciale pour le travail effectué.

XIII. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux ressources minérales solides (point 10 de l'ordre du jour)

35. Le représentant du CRIRSCO a présenté brièvement les modifications apportées à la version de novembre 2013 du modèle du CRIRSCO par rapport à celle de juillet 2006. Les Spécifications pour l'application de la CCNU-2009 se réfèrent à cette dernière.

36. Le Groupe d'experts a recommandé au Groupe consultatif technique d'étudier les modifications apportées à la version de novembre 2013 du modèle du CRIISCO, puis de présenter d'éventuelles modifications/mises à jour à apporter au document-relais entre le modèle du CRIRSCO et la CCNU-2009 et d'en faire part à la sixième session.

37. M^{me} Kathryn Campbell a donné un aperçu des initiatives de politique sociale telles qu'elles apparaissent dans les informations communiquées par les entreprises publiques. Certes, on pouvait se demander s'il était bien opportun de se servir des prescriptions de la Security and Exchange Commission des États-Unis en matière d'information du public comme moyen de mettre en avant les questions de politique sociale, mais il semblerait que ces questions intéressaient de plus en plus les investisseurs et les organismes de surveillance.

XIV. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 au pétrole (point 11 de l'ordre du jour)

38. Le représentant de la Direction norvégienne du pétrole (NPD) a présenté les travaux effectués par la NPD pour mettre en concordance les comptes des ressources norvégiennes pour 2013 avec la CCNU à l'aide du document-relais du Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS). Il a précisé comment on avait procédé et avec quels résultats. Il s'était avéré possible de présenter les comptes des ressources de la NPD (800 projets au total) à l'aide du document-relais. Cependant, il faudrait procéder projet par projet pour convertir les comptes de ressources historiques.

39. Le représentant de la SPE a fait le point sur le PRMS, en présentant brièvement le Comité des réserves de pétrole et de gaz de la SPE et son modèle de gouvernance. Le Comité était convenu d'envisager de réviser le PRMS et avait défini un cadre de référence pour ce processus à sa réunion de février 2013. Il a été confirmé que le Groupe d'experts

aurait la possibilité d'étudier à un stade précoce toute proposition de modification du PRMS et de formuler des observations à ce sujet.

40. Le représentant du Ministère chinois du territoire et des ressources a fait le point sur le système chinois de classification des hydrocarbures de son pays, notamment l'élaboration d'une nouvelle réglementation sur l'estimation des ressources et des réserves de gaz de schiste qui entrerait en vigueur le 1^{er} juin 2014. Un aperçu des correspondances entre le système chinois de classification des hydrocarbures et la CCNU-2009 a également été donné.

41. Le Groupe d'experts a recommandé que le Groupe consultatif technique mette en correspondance le nouveau système de classification de la Fédération de Russie, une fois que celui-ci aurait été publié, et la CCNU-2009.

XV. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux ressources en combustibles nucléaires (point 12 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/GE.3/2014/L.1](#).

42. Le Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires a fait le point sur les travaux de l'Équipe concernant l'élaboration de la version finale du projet de document-relais entre la classification de l'uranium de l'Agence de l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (AEN/OCDE) et de l'AIEA («Livre rouge»), et la CCNU-2009 ([ECE/ENERGY/GE.3/2014/L.1](#)). Il a été noté que le document-relais précisait le processus de transfert de ressources consignées dans le système du «Livre rouge» vers la CCNU-2009 et inversement. Le document-relais, établi à la suite de vastes consultations et d'essais préliminaires, sera inclus dans un appendice au «Livre rouge».

43. Compte tenu des observations formulées, des modifications seront apportées au document-relais, parmi lesquelles l'ajout d'un petit glossaire des termes utilisés dans le «Livre rouge» qui n'apparaissent ni dans la CCNU-2009, ni dans le modèle du CRIRSCO, et l'élaboration d'un manuel sur l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs à l'uranium et au thorium.

44. La composition de l'Équipe spéciale (anciens membres et membres actuels) est la suivante: Australie (M^{me} Leesa Carson, M. Ian Lambert, M. Yanis Miezitis), Brésil/CYTED (M. Roberto Villas-Bôas), Chine (M. Mingkuan Qin, M. Shengxiang Li), Inde (M. Prem Ballabh Maithani, M. Prathap Singh Parihar), Kazakhstan (M^{me} Ayim Mukusheva, M. Marat Alimov), Portugal (M. Luis Martins), Royaume-Uni (M. Julian Hilton), États-Unis (M. Bradley Van Gosen), CRIRSCO (M. Paul Bankes et M. Ferdi Camisani), AEN (M. Robert Vance), Groupe d'experts de la classification des ressources (M. Michael Lynch-Bell, M. David MacDonald et M. James Ross), AIEA (M^{me} Adrienne Hanly, M. Harikrishnan Tulsidas (Président)) et le secrétaire du Groupe d'experts de la classification des ressources.

45. M. Luis López, de la Commission nationale argentine de l'énergie atomique (CNEA), a présenté une étude de cas sur des aspects liés à l'application de la CCNU-2009 aux ressources en uranium de son pays. En Argentine, plusieurs entreprises utilisent le modèle du CRIRSCO et la CNEA utilise la CCNU-2009 pour convertir les données selon le système du Livre rouge.

46. Une deuxième étude de cas, consacrée à l'application de la CCNU-2009 aux gisements d'uranium en Inde, a été présentée. Il a été noté que le secteur indien de l'extraction de l'uranium s'efforçait de s'aligner sur la CCNU-2009. Ce secteur, bien structuré et dûment réglementé, s'appuyait largement sur des experts/professionnels pour traiter les questions complexes relatives à la prospection et à l'extraction de l'uranium dans le pays.

47. Le représentant de l'AIEA a fait un bref compte rendu de la réunion de consultation de deux jours tenue les 28 et 29 avril 2014 à Genève pour débattre de questions pratiques liées à l'application du projet de document-relais entre la classification de l'uranium AEN/AIEA et la CCNU-2009 (ECE/ENERGY/GE.3/2014/L.1) et entamer l'élaboration du manuel pour l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs à l'uranium et au thorium. Les aspects concrets de l'application du document-relais, y compris des études de cas, ont été passés en revue. Les aspects généraux, dont les avantages sociaux, le cadre de développement durable et l'environnement, devraient être pris en considération lors de l'examen de la classification des ressources.

48. La portée et la structure envisagées pour le manuel ont été présentées dans les grandes lignes. L'objectif du manuel est triple: i) aider l'AIEA et les États Membres de l'ONU dans l'application de ce système-relais à la CCNU-2009; ii) fournir des études de cas et des exemples d'une application cohérente du document-relais de la CCNU-2009 dans différentes situations; et iii) examiner de près les questions de durabilité et d'environnement devant être prises en compte dans la classification des projets.

49. Le Groupe d'experts a demandé à l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires d'actualiser le document-relais entre la classification de l'uranium AEN/AIEA et la CCNU-2009 à la lumière des observations reçues à la cinquième session. La version finale du document-relais serait revue par le Groupe consultatif technique puis approuvée par le Bureau du Groupe d'experts. Toute modification importante devra recevoir l'accord du Groupe d'experts à l'issue d'une procédure écrite, comme prévu dans les conclusions et recommandations au titre du point 24 de l'ordre du jour (Questions diverses). Le document devrait ensuite être soumis au Comité de l'énergie durable à sa trente-troisième session en novembre 2014, afin qu'il l'adopte.

50. Le Groupe d'experts a recommandé que l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires poursuive ses activités et s'atteler également à l'élaboration de lignes directrices pour l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs à l'uranium et au thorium.

51. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour ses travaux.

XVI. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux sources d'énergie renouvelables (point 13 de l'ordre du jour)

Document: EGRC-5/2014/INF.1 – Document de séance non officiel: Draft Specifications for the Application of UNFC-2009 to Renewable Energy Resources as at 18 April 2014.

52. Le Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables a présenté les travaux de l'Équipe et ses membres, qui sont actuellement: M. Frank Denelle (Shell et Président), M^{me} Leesa Carson (Geoscience Australia), M^{me} Raffaella Cristianetti (DuPont), M. Norbert Dolle (Shell), M^{me} Gioia

Falcone (Université de technologie de Clausthal et International Geothermal Association), M. Bernard Seiller (Total), M. Jean-Alain Taupy (Total), M. Danny Trotman (Ernst & Young) et le secrétaire du Groupe d'experts de la classification des ressources.

53. Le projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux ressources énergétiques renouvelables a été présenté.

54. Une étude de cas sur l'application des ressources géothermiques a été présentée en s'appuyant sur l'exemple d'un aquifère sédimentaire chaud en Australie. Un aperçu de la façon dont la CCNU-2009 pourrait s'appliquer aux ressources géothermiques a été donné: alignement et relais avec les protocoles existants, et/ou élaboration de nouvelles spécifications géothermiques.

55. Il a été noté que l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs aux énergies renouvelables pouvait en faciliter grandement l'évaluation économique et aider à lever des fonds dans des circonstances appropriées.

56. Le Groupe d'experts a demandé à l'Équipe spéciale d'arrêter la version définitive du projet de spécifications génériques une fois que le document aurait été approuvé selon la procédure énoncée dans les conclusions et recommandations au titre du point 24 de l'ordre du jour (Questions diverses).

57. Le Groupe d'experts a demandé à l'Équipe spéciale de fournir au moins un projet de spécifications propres aux produits renouvelables pour qu'il l'examine à sa sixième session.

58. Il a été noté qu'il existait une vaste gamme de produits énergétiques renouvelables et qu'il faudrait donc du temps pour élaborer tout l'éventail des spécifications par produit. Pour que les travaux progressent, il est important de répondre aux attentes du secteur des énergies renouvelables.

59. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour son travail.

XVII. Utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 pour le classement des projets d'injection (point 14 de l'ordre du jour)

Document: EGRC-5/2014/INF.2 – Document de séance non officiel:
Classification of injection projects and possible application of UNFC-2009
as at 23 April 2014.

60. La Présidente de l'Équipe spéciale sur la CCNU-2009 et les réservoirs récepteurs a fait le point sur les travaux menés par l'Équipe depuis la quatrième session.

61. Les membres de l'Équipe spéciale sont: M^{me} Karin Ask (Présidente et Statoil), M^{me} Michelle Bentham (British Geological Survey (BGS)), M. Simplicio Caluyong (CCOP), M^{me} Eva Halland (Direction norvégienne du pétrole), M. Scott Frailey (Illinois State Geological Survey), M. Wolf Heidug (AIE), M. Sam Holloway (BGS), et M. Martin Hubbig (OMV).

62. Le Groupe d'experts a recommandé que l'Équipe spéciale sur la CCNU-2009 et les réservoirs récepteurs élabore un projet de spécifications pour l'utilisation de la CCNU-2009 aux fins du classement des projets d'injection, notamment pour le stockage du dioxyde de carbone, et le lui soumette à sa sixième session.

63. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour son travail.

XVIII. Autres applications possibles de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 15 de l'ordre du jour)

64. La question de l'application de la CCNU-2009 aux mines abandonnées et aux installations d'entreposage des résidus miniers a été soulevée et il a été noté que le système actuel pouvait s'appliquer à des projets de ce type.

65. Les débats ont porté sur la question de savoir si la CCNU-2009 pouvait être appliquée à divers domaines, notamment aux produits dérivés du pétrole et aux eaux souterraines. Il a été jugé utile de prévoir des orientations complémentaires à l'avenir, mais aucune recommandation particulière n'a été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour.

XIX. Études de cas et expérimentation de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 16 de l'ordre du jour)

Documents: [ECE/ENERGY/GE.3/2014/4](#)
[ECE/ENERGY/GE.3/2014/5](#)
[ECE/ENERGY/GE.3/2014/5/Corr.1.](#)

66. Un certain nombre d'exposés ont été présentés concernant l'expérimentation et la mise en correspondance de la CCNU-2009:

a) M. Stephen Henley a présenté l'étude de cas détaillée ([ECE/ENERGY/GE.3/2014/4](#)) qu'il avait réalisée sur les ressources minérales solides. L'évaluation reposait sur une analyse des rapports annuels des entreprises et sur des estimations des réserves et des ressources fondées sur les codes alignés du CRIRSCO. Dans la grande majorité des cas, le passage à la CCNU-2009 pour ces données s'est fait de façon simple et claire. Cependant, il faudrait dans quelques cas disposer de détails par projet pour assurer la bonne classification. L'étude recensait certains problèmes d'application de la CCNU-2009 dont le Groupe d'experts a décidé de faire part au Groupe consultatif technique pour qu'il les examine plus avant;

b) M. LI Jian, du Centre d'évaluation des ressources et des réserves minérales du Ministère chinois du territoire et des ressources, a fait le point sur le système chinois de classification des réserves et des ressources minérales solides qui fait actuellement l'objet d'une mise à jour sous la responsabilité du Centre. Le nouveau système, une fois publié, devrait être mis en correspondance avec la CCNU-2009 et le Groupe d'experts sera alors contacté pour participer à cette opération;

c) M. Georgii Rudko, Président de la Commission d'État aux ressources minérales de l'Ukraine, a fait le point sur l'harmonisation entre la classification ukrainienne des ressources minérales et la CCNU-2009. Il a indiqué qu'il était toujours prévu d'organiser un atelier national, à l'occasion duquel serait présentée l'expérience ukrainienne de mise en correspondance avec la CCNU-2009;

d) M. Roberto Sarudiansky, de l'Université nationale argentine San Martin, a dressé un tableau d'ensemble de la formation et du renforcement institutionnel dans le secteur des industries extractives en Amérique latine. Il a estimé que les autorités minières d'Amérique latine devaient être plus étroitement associées à la CCNU-2009;

e) M. Zoltán Horváth, de l'Institut hongrois de géologie et de géophysique, a présenté la classification de certaines ressources minérales en Hongrie selon la CCNU-2009, le modèle du CRIRSCO et le PRMS. Il a souligné qu'il était important que

les pays de l'Europe du Sud-est utilisent un langage commun pour les ressources minérales. Il a également donné des détails sur le projet intitulé «Sustainable Aggregates Planning in South East Europe» (projet SNAP-SEE);

f) M. Naresh Kumar, Secrétaire associé au Ministère des mines, et M. Santosh Adhikari, du Bureau indien des mines, ont présenté la feuille de route de l'Inde pour le passage de la CCNU-1997 à la CCNU-2009;

g) M^{me} Kwanjai Yuangdetkla, du Département des ressources minérales au Ministère thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement, a donné un aperçu d'ensemble de l'application de la CCNU-2009 aux ressources minérales dans son pays. La Thaïlande a l'intention d'appliquer la CCNU-2009 pour l'estimation des ressources minérales sur l'ensemble de son territoire. Un atelier réunissant le CCOP et des agences et des entreprises nationales est prévu à Bangkok en novembre 2014;

h) M. Cassius Chiwambo, du Ministère de l'énergie et des mines du Malawi, a présenté une étude de cas sur l'application de la CCNU-2009 dans son pays. Il est prévu de mettre en œuvre la CCNU-2009 pour les minéraux solides et le pétrole à l'échelle nationale. Il a été souligné qu'il faudrait renforcer les capacités à cet effet.

67. M. Slavko Solar, de la Direction générale Entreprises et industrie de la Commission européenne, a fait le point sur le projet intitulé «Information statistique sur les gisements de matières premières (Minventory)» dans l'Union européenne (UE), ainsi que sur d'autres projets et activités de l'UE intéressant le Groupe d'experts. Il a insisté sur l'utilisation de la CCNU-2009 comme outil d'harmonisation.

68. M. Radoslav Vukas, du Ministère serbe des ressources naturelles, des mines et de l'aménagement du territoire, a brossé un tableau d'ensemble des réserves et des ressources minérales en Serbie, ainsi que des questions liées à l'exploration et à l'exploitation géologiques et des aspects juridiques.

69. Le Groupe d'experts a recommandé que les études de cas présentées à la cinquième session fassent l'objet d'une publication de la CEE sous forme électronique.

70. Le Groupe d'experts a également recommandé de constituer une base de données regroupant les études de cas sur la CCNU-2009 qui serait accessible sur le site Web de la CEE.

XX. Axe E – considérations environnementales et sociales – de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 17 de l'ordre du jour)

71. Plusieurs exposés ont été consacrés aux préoccupations environnementales et aux aspects sociaux ainsi qu'à leurs conséquences sur l'élaboration des projets. Des échanges de vues approfondis ont fait ressortir l'importance de ces questions pour de nombreuses parties prenantes et l'utilité d'orientations génériques pour tous les produits.

72. Le Groupe d'experts a recommandé de constituer un sous-groupe du Bureau incluant des représentants d'un large éventail de parties prenantes intéressées du monde entier. Il a demandé à ce sous-groupe d'élaborer, en prévision de la sixième session, des orientations sur la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009 et les spécifications relatives à son application ([ECE/ENERGY/94](#) et série Énergie n° 42).

73. Le Groupe d'experts a noté que les considérations environnementales et sociales soulevaient de multiples questions diverses et complexes. Constatant qu'un certain nombre

d'organisations disposaient déjà d'un large éventail de documents sur ces questions, le Groupe d'experts a demandé à ce que les orientations qui seraient élaborées portent sur de grands principes qui soient concrets et utiles et qui procurent une valeur ajoutée à la CCNU-2009.

XXI. Apport de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 à l'initiative Énergie durable pour tous (point 18 de l'ordre du jour)

74. Le Directeur de la Division de l'énergie durable et M. Sigurd Heiberg ont donné de concert un aperçu de l'initiative «Énergie durable pour tous» (SE4ALL) et de ses liens avec la CEE et la CCNU-2009. Des informations sur les déperditions de gaz dues au brûlage à la torche ont été présentées.

75. À l'issue d'un débat, il a été recommandé que le Groupe d'experts reste disponible pour coopérer avec le Groupe de la Banque mondiale et l'équipe de facilitation mondiale de la SE4All afin d'étudier comment la CCNU-2009 pourrait contribuer aux objectifs de cette initiative en favorisant une meilleure gestion de l'énergie (des ressources énergétiques).

XXII. Éducation et sensibilisation, et activités du Sous-Comité des communications (point 19 de l'ordre du jour)

Documents: [ECE/ENERGY/GE.3/2014/6](#)

EGRC-5/2014/INF.4 – Document de séance non officiel: Expert Group on Resource Classification Stakeholders.

76. Il a été rendu compte des travaux et des activités du Sous-Comité depuis la dernière réunion du Groupe d'experts ([ECE/ENERGY/GE.3/2014/6](#)): composition, stratégie de communication et d'éducation, activités en cours, rencontres à signaler pour 2013 et 2014, manifestations et plans de travail à venir.

77. Le Sous-Comité des communications se compose comme suit: M. John Brooks (Président et AAPG), M^{me} YANG Hua (PetroChina), M. David MacDonald (Président du Groupe d'experts de la classification des ressources), M. Jan Roelofsen (IHS CERA), M. Jean-Alain Taupy (Total), M. Daniel Trotman (Ernst & Young) et le secrétariat. Il a été noté que M. Stephen Henley (CRIRSCO) et M. Tim Smith (SPEE) quitteraient tous deux leurs fonctions au Sous-Comité à la fin de la cinquième session. Il faudra donc déterminer quels nouveaux membres pourraient représenter à la fois le modèle du CRIRSCO Template et le PRMS.

78. La stratégie de communication et d'éducation du Groupe d'experts englobe les éléments suivants: conférences et ateliers, relations avec d'autres entités et associations professionnelles, publications, revues et articles techniques, contacts avec les médias, site Web et composition du Groupe d'experts.

79. Le Groupe d'experts a approuvé le mandat révisé du Sous-Comité des communications figurant à l'annexe I du document [ECE/ENERGY/GE.3/2014/6](#).

80. Le Groupe d'experts est convenu qu'une séance d'information sur la CCNU-2009 serait organisée le premier jour de sa sixième session.

81. Le projet d'une deuxième présentation animée consacrée à la nécessité d'une classification des ressources a été présenté. Le Groupe d'experts en a pris note avec

satisfaction. Il a été décidé de l'afficher sur le site Web de la CEE dès que sa version finale serait disponible. Il a également été suggéré de doubler la version anglaise et de recourir à des locuteurs des deux sexes.

82. Les membres du Groupe d'experts ont été encouragés à recenser les manifestations durant lesquelles un exposé sur la CCNU-2009 pourrait utilement être présenté, et aussi de se proposer pour faire de tels exposés.

83. Au nom du Groupe d'experts, le Président a exprimé sa gratitude au Sous-Comité des communications pour ses efforts.

84. Les manifestations organisées en 2013 et 2014 en vue de promouvoir de mettre à l'essai et/la CCNU-2009 ont ensuite été passées en revue:

a) Atelier AIEA/CYTED/CEPALC/CEE sur la CCNU-2009, Santiago du Chili, 9-12 juillet 2013

85. Un atelier consacré à l'application de la CCNU-2009 aux ressources en uranium et en thorium s'est tenu à Santiago du Chili, du 9 au 12 juillet 2013. Il était organisé conjointement par l'AIEA, le CYTED, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) de l'ONU et la CEE. Les organisateurs locaux étaient le Ministère des mines du Chili et l'Association chilienne des ingénieurs du nucléaire. Une soixantaine de personnes y ont participé. Le programme de l'atelier et les exposés présentés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE³.

b) Atelier «Sustainable Mining and the UNFC – Challenges and Opportunities in India», New Delhi (Inde), 29 et 30 octobre 2013

86. Cette rencontre était organisée par les Ministères indiens des mines et du charbon, en collaboration avec la CEE et la Fédération des industries minières de l'Inde, et avec l'appui de la Banque mondiale. Elle a réuni plus de 200 experts. Le programme de l'atelier et les exposés présentés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE⁴.

c) Atelier consacré à l'application de la CCNU-2009 aux ressources énergétiques renouvelables, Washington (États-Unis), 24 et 25 avril 2014

87. L'atelier a été organisé par la CEE, accueilli par la Banque mondiale et financé par BP, DuPont, Shell et Total. L'avant-projet de spécifications génériques applicables aux produits énergétiques renouvelables a été présenté à cette occasion et des observations utiles ont été formulées et intégrées dans le document. Le programme de l'atelier et les exposés présentés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE⁵.

88. Les projets et manifestations prévus en 2014 et 2015 en vue de promouvoir ou de mettre à l'essai la CCNU-2009 ont été passés en revue:

a) Atelier régional à l'intention des pays d'Afrique consacré à l'application de la CCNU-2009 aux projets concernant l'uranium, Johannesburg (Afrique du Sud), 10-14 novembre 2014. Cette manifestation est organisée par l'AIEA et la CEE;

b) Atelier consacré à l'application de la CCNU-2009 aux ressources pétrolières et minérales, Bangkok (Thaïlande), 26-28 novembre 2014. Cette manifestation est organisée par le CCOP, le Département thaïlandais des ressources minérales et le Département thaïlandais des combustibles minéraux;

³ <http://www.unece.org/index.php?id=33152>.

⁴ <http://www.unece.org/index.php?id=33845>.

⁵ <http://www.unece.org/index.php?id=34799>.

c) Atelier sur la CCNU-2009, New-Delhi (Inde), janvier 2015, organisé par l'Association indienne de géologues pétroliers.

89. Le Président a pris note du document de travail non officiel sur les parties prenantes au Groupe d'experts de la classification des ressources (EGRC-5/2014/INF.4) élaboré par le secrétariat conformément au programme de travail du Groupe d'experts de la classification des ressources pour 2013-2014. Il avait été convenu qu'une liste des parties prenantes participant activement aux réunions du Groupe d'experts ou désireuses d'y participer serait établie pour la cinquième session. Le document de travail présente un projet de liste des parties prenantes qui participent ou ont participé aux réunions du Groupe d'experts ou à des réunions connexes, notamment des ateliers et des séminaires, ou ont manifesté un intérêt à cet égard. Il a été noté que cette liste n'était pas exhaustive et le Groupe d'experts a été prié d'informer le secrétariat de toute omission ou des modifications à y apporter.

XXIII. Situation concernant la communication d'informations financières (point 20 de l'ordre du jour)

90. Un état actualisé de la situation concernant la communication d'informations financières a été présenté, y compris les modifications apportées à la norme canadienne NI 51-101 et aux lignes directrices pour les «ressources autres que les réserves» du Manuel canadien d'évaluation du pétrole et du gaz (COGEH).

91. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau de continuer à suivre l'évolution constatée en matière d'informations financières et à lui faire rapport sur ce sujet à la sixième session.

XXIV. Auto-évaluation de l'action déployée dans le cadre de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 21 de l'ordre du jour)

Document: [ECE/ENERGY/GE.3/2014/7](#).

92. Le Groupe d'experts a pris note de l'auto-évaluation de la CCNU-2009 réalisée par le secrétariat pour l'exercice biennal 2012-2013 ([ECE/ENERGY/GE.3/2014/7](#)).

93. Le Groupe d'experts a chargé le secrétariat de procéder régulièrement à des auto-évaluations de ce type. Il a également demandé au Bureau, au Groupe consultatif technique et au Sous-Comité des communications de collaborer avec le secrétariat pour la mise en œuvre du plan d'action figurant dans l'auto-évaluation pour 2012-2013.

94. Le Groupe d'experts est convenu d'étudier comment s'y prendre le plus efficacement possible pour trouver les ressources nécessaires aux activités qui se poursuivent, et a chargé le Bureau d'élaborer une stratégie relatives aux ressources à présenter à la sixième session. Il devrait à cet égard passer en revue diverses solutions, dont un financement extrabudgétaire, le détachement de personnel et l'externalisation, voire un panachage de solutions.

XXV. Plan de travail pour 2014-2015 (point 22 de l'ordre du jour)

95. Notant que son plan de travail pour 2013-2014 avait été approuvé par le Comité exécutif de la CEE à sa soixante-cinquième réunion, le 4 décembre 2013, le Groupe d'experts est convenu qu'il n'était pas nécessaire de le modifier et a recommandé qu'un projet de plan de travail pour 2015-2016 soit établi pour sa sixième session.

XXVI. Adoption des conclusions et recommandations (point 23 de l'ordre du jour)

Document: EGRC-5/2014/INF.3 – Document de séance non officiel: Draft Conclusions and Recommendations for the Expert Group on Resource Classification Fifth Session *as at 14 April 2014.*

96. Les conclusions et recommandations ont été adoptées et sont consignées au titre des différents points de l'ordre du jour.

XXVII. Questions diverses (point 24 de l'ordre du jour)

a) Procédure d'approbation des documents

97. Le Groupe d'experts a recommandé qu'à l'avenir l'approbation des documents se fasse suivant la procédure ci-après:

- i) Un «groupe de travail» élabore un projet de document, le Groupe consultatif technique étant régulièrement associé à l'examen du projet et/ou consulté;
- ii) Le document est soumis à un débat public dans un délai donné. Les observations devraient être prises en compte dans le projet, qui serait alors modifié en conséquence. Les raisons pour lesquelles il n'a pas été donné suite aux observations devraient être communiquées;
- iii) La version finale du projet devrait être présentée au Groupe d'experts à sa session annuelle. Celui-ci demanderait ensuite au Groupe consultatif technique de l'examiner comme il se doit et d'adresser une recommandation au Bureau;
- iv) Une fois la version finale du projet adoptée par le Bureau, toute modification importante du document devra être soumise à l'approbation du Groupe d'experts;
- v) Le projet approuvé sera envoyé au Comité de l'énergie durable pour qu'il l'adopte.

b) Procédure écrite

98. Le Groupe d'experts est convenu que, pour accélérer la soumission des documents au Comité de l'énergie durable pour qu'il les approuve, les travaux pouvaient se dérouler par écrit, sous réserve d'un délai minimum de vingt et un jours pour la communication d'observations. L'absence d'observation est assimilée à une approbation tacite.

c) Dates de la sixième session

99. La sixième session du Groupe d'experts de la classification des ressources devrait en principe se tenir à Genève du 28 avril au 1^{er} mai 2015. Dès confirmation, les dates seront communiquées au Groupe d'experts par voie électronique.

100. Après un débat et d'un examen attentif, et à la lumière des remarques reçues dans le cadre de l'auto-évaluation de la CCNU-2009 réalisée par le secrétariat, le Groupe d'experts est convenu que sa sixième session devrait se dérouler sur quatre jours, y compris une séance d'information sur la CCNU-2009, le nombre de jours pouvant toutefois être réduit en fonction des points de l'ordre du jour à traiter.

XXVIII. Rapport de la réunion (point 25 de l'ordre du jour)

101. Le rapport de la réunion a été adopté sous réserve des modifications nécessaires d'ordre rédactionnel et de sa mise en forme. Il sera affiché sur le site Web de la CEE.
